

François de Mazières : «On attaque les fondements de la culture»



François de Mazières a présidé la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture. Crédits photo : Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

Le maire de Versailles est également membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Pendant de nombreuses années, il a en outre présidé la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture.

LE FIGARO. - Quelles conséquences peut avoir le retrait de la subvention aux conservatoires?

François de MAZIÈRES. - En supprimant brutalement de sa loi de finances 2015 la ligne qui lui permettait de soutenir les CRD et CRR, l'État créé une forme de jurisprudence. Comme s'il voulait faire oublier que cette aide a existé, et était essentielle pour garantir et maintenir dans notre paysage culturel ces formations d'excellence.

Ce retrait était pourtant annoncé. Il est l'aboutissement d'une loi de 2004, sur l'organisation territoriale des enseignements artistiques spécialisés.

Mais cette loi prévoyait en parallèle un transfert de crédits aux collectivités territoriales qui n'a jamais eu lieu.

Le gouvernement actuel rappelle que ce n'est pas de son fait...

Le ministère ne peut tenir un discours contradictoire, en prônant d'un côté la démocratisation culturelle ou en dévoilant un plan pour l'éducation artistique, et en lâchant de l'autre côté définitivement des établissements qui constituent le socle de notre excellence. Car en s'attaquant aux conservatoires, ce sont les fondements mêmes de notre culture que l'on fragilise!

En quoi le soutien de l'État garantissait-il cette excellence?

En se retirant, le ministère incite les villes à se refermer sur elles-mêmes. Or pour une municipalité, la priorité, c'est la formation initiale plus que l'enseignement artistique d'excellence. En plaçant les collectivités,

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 454

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

déjà pressées de toutes parts, face à la responsabilité de faire des choix, on risque en outre de mettre en concurrence les dépenses de formation et celles de création. L'une ne va pas sans l'autre. Combien de festivals, dans les villes ou les régions, s'appuient directement ou indirectement sur le travail des conservatoires? Sans oublier que l'enseignement est, pour de nombreux musiciens par exemple, un complément indispensable pour vivre. En mettant en péril leurs postes, on met aussi en péril leur carrière...

Qu'attendez-vous aujourd'hui concrètement du ministère?

Qu'il aille au-delà des mots et s'interroge sur ce que démocratisation culturelle et éducation artistique veulent dire. La suppression de cette subvention, ajoutée à l'absence de réflexion sur ce que sont les fondements de notre excellence culturelle, montre qu'il y a un décalage profond entre le discours et la pratique. Une culture populaire de qualité est possible, mais ne se fera pas sans l'aide de l'État.